



Jeep

AUTOPOLIS S.A.
 Zone d'activités Bourmicht
 L-8070 Bertrange
 Tél: 43 96 96 2500 - Fax: 43 96 96 2609
 www.autopolis.lu

Désignation de l'atelier ayant l'information

17/11/2020

Date

ATTESTATION de **modification / transformation**

*délivrée en application des dispositions de l'article 23 du règlement grand-ducal modifié du 27 janvier 2001
 fixant les modalités de fonctionnement d'un système de contrôle technique des véhicules routiers*

L'expert -technicien soussigné RIZZUTI LUIGI
(Nom et Prénom)

déclare avoir procédé sur le véhicule spécifié ci-après:

Numéro d'immatriculation

Numéro de châssis

Marque **JEEP**

Modèle (Type) **GRAND CHEROKEE**



Jeep

AUTOPOLIS S.A.
 Zone d'activités Bourmicht
 L-8070 Bertrange
 Tél: 43 96 96 2500 - Fax: 43 96 96 2609
 www.autopolis.lu

Cachet & Signature de l'expert-technicien

aux modifications/transformations par rapport au type de véhicule réceptionné listées ci-après, en ayant à
 cette fin appliqué les règles de l'art en la matière et respecté les instructions de montage et de réglage
 reprises dans les documents techniques de référence pertinents du (des) fabricant(s) respectif(s).

Modification(s) / Transformation(s)

Marche-pieds Mopar	TÜV Rheinland
	Gutachtennummer TRL-21-0857-20 du
	12/11/2020

Cette attestation correspond à l'état du véhicule à la date à laquelle elle a été établie et ne présume nullement de l'évolution future du véhicule

Elle doit: ♦ être conservée à bord du véhicule;

- ♦ être présentée à la **SNCA** endéans les **deux mois** après son établissement, ensemble avec le véhicule modifié ou transformé, aux fins de la réception de ce dernier

 snca Société Nationale de Circulation Automobile	Société Nationale de Circulation Automobile <i>désignée par le Ministre ayant les Transports dans ses attributions, en vertu de l'article 4bis de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, comme organisme responsable pour l'exécution des tâches administratives relatives à la réception et l'immatriculation des véhicules routiers</i>	<u>Service Agréation</u> Rendez-vous: www.snca.lu
---	--	---